

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 16 mai 2012

## **CONSEIL DE PARIS**

**Conseil Municipal**

**Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance du 14 mai 2012**

-----

**2012 DAC 267** Subvention à l'association Safoul productions (93100 Montreuil).

**M. Christophe GIRARD, Mme Pascale BOISTARD, rapporteurs**

.

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L-2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération en date du 30 avril 2012, par lequel M. le Maire de Paris lui propose l'attribution d'une subvention à l'association Safoul productions ;

Sur le rapport présenté par Madame Pascale Boistard, au nom de la 6e Commission ;

Sur le rapport présenté par M. Christophe GIRARD au nom de la 9e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention de 10.000 euros est attribuée à l'association Safoul productions, située 5, rue des Bons Plants 93100 Montreuil, pour l'organisation du festival l'Afrique dans tous les sens en 2012.  
X09115 2012\_01393 n° Simpa 16805

Article 2 : La dépense correspondante, d'un montant de 10.000 euros, sera imputée sur le budget de fonctionnement de la Ville de Paris de 2012, nature 6574, fonction 33, ligne VF 40004 Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la culture.